

un lourd impôt sur la forêt. Malgré que les attaques des excroissances cryptogamiques semblent plus bénignes, les pertes causées par les différentes formes de carie et les autres maladies de cette nature ne sont guère moindres que celles causées par les insectes. La pourriture de la cime du sapin-baumier est très répandue actuellement; les essences de bois dur, elles aussi, sont affectées et la valeur du bois en est amoindrie. Le peuplier et le bouleau blanc dépassent rarement dix pouces de diamètre sans présenter la marque de la carie; puisque ces essences forment une très grande proportion des jeunes arbres, la perte doit être très grande, mais elle n'a jamais été comptée.

Bilan des pertes et récupération.—La consommation annuelle du bois des forêts atteint environ 2,700,000,000 pieds cubes. En les sous-estimant plutôt, les pertes causées par les incendies sont annuellement d'environ 800,000,000 de pieds cubes de bois marchand, plus 1,600,000 acres de taillis, représentant la pousse annuelle d'une forêt de 25 à 30 millions d'acres. La destruction occasionnée par le ver du bourgeon de la sapinette est évaluée à 1,345,000,000 de pieds cubes par année, sans compter la destruction résultant d'autres insectes, tels que ceux qui s'attaquent à l'écorce. La perte attribuable aux maladies cryptogamiques et aux ouragans est inconnue, mais assurément considérable. On peut dire sans crainte d'erreur, que les forêts du Canada s'appauvrissent chaque année d'au moins 5,000,000,000 de pieds cubes. L'aire forestière couvrant environ 534,000,000 d'acres de jeunes arbres, une croissance moyenne annuelle de 10 pieds cubes par acre compenserait cet appauvrissement; malheureusement, en raison de la destruction des jeunes arbres, de la détérioration des forêts et du sol par les incendies répétés, il est peu probable que cette récupération s'opère actuellement dans nos forêts, bien que dans certaines parties le gain dépasse sensiblement la perte.

8.—Esquisse historique sur le commerce du bois au Canada.¹

L'influence de la forêt sur le peuplement et la colonisation du continent Nord-Américain ne saurait être méconnue. Pendant longtemps elle fut—et dans certaines régions elle est encore—l'élément vital de l'existence du pionnier, lui fournissant sa maison et son chauffage, quoique entravant la marche de sa charrue. Le cours des événements eût-il été modifié si les premiers colons, au lieu de trouver une ceinture ininterrompue d'arbres, depuis l'Ungava jusqu'aux confins méridionaux, s'étaient établis sur une immense prairie au bord de la mer? Cette question peut donner matière à de multiples suppositions, mais il est néanmoins certain que, dans cette hypothèse, l'histoire de l'Amérique du Nord aurait été tout à fait différente.

L'utilisation de la forêt pour les besoins de l'homme, c'est-à-dire l'industrie du bois d'œuvre, naquit lors de la construction de la première hutte en troncs d'arbres superposés, mais ce ne fut que lorsque les ressources du voisinage immédiat commencèrent à se raréfier, que le bois devint un article de commerce. Au Canada, cette phase fut d'abord atteinte dans la province de Québec où s'effectuèrent les premiers défrichements, si bien que nous trouvons les indices d'un commerce local de bois, peu d'années après 1650.

Longtemps avant la fin du dix-septième siècle, des scieries avaient été établies sur les rives du Saint-Laurent et tout laisse supposer que le bois d'œuvre, spécialement le bois de construction, se vendait dans la colonie, de la même manière qu'aujourd'hui. L'exportation en France de madriers de chêne, de mâts

¹ Par A. R. M. Lower, M.A., département des Archives publiques.